

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24343**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention : Droit notarial

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Sud - Paris 11	Président de l'université de Paris XI, Recteur de l'académie de Versailles

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Préparer les actes relatifs aux régimes matrimoniaux, aux successions et aux opérations immobilières

Recevoir les clients pour la signature des actes

Apprécier les conséquences civiles et fiscales des opérations financières sur le patrimoine des clients, optimiser ces conséquences

Préparer l'aspect juridique des opérations de promotion et de commercialisation immobilière

Expliquer à la clientèle les diagnostics techniques réalisés sur les biens immobiliers

Vérifier les droits et les pouvoirs des propriétaires sur les biens (s'assurer s'ils ont le droit de louer, de vendre)

Conseiller les clients dans leurs actes civils

Assurer une veille juridique

Afin d'assurer l'ensemble de ces activités, le titulaire du Master Droit notarial est apte à mobiliser des connaissances approfondies et à maîtriser un certain nombre d'outils. Il est capable de :

- maîtriser des règles régissant les activités relevant du droit notarial en vue d'accomplir de nombreuses formalités fiscales, civiles ;
- maîtriser des règles de liquidation des régimes matrimoniaux et des successions en vue de traiter les dossiers relatifs à ces questions, de conseiller la clientèle et d'effectuer des expertises ;
- maîtriser des méthodes d'évaluation des immeubles en vue d'analyser la valeur immobilière de biens dans le cadre de leur vente ou de leur transmission ;
- maîtriser des règles et des pratiques en matière de rédaction d'actes authentiques en vue de préparer et de rédiger ces documents dans de nombreux dossiers tels que : liquidation et partage de succession, régime matrimonial, indivision et société, actes à titre onéreux (exemple : vente), acte à titre gratuit (exemple : donation), constitution et statuts des sociétés ;
- maîtriser les techniques rédactionnelles en vue d'élaborer des actes sur mesure, adaptés à des situations particulières ;
- maîtriser le statut du notaire et la déontologie notariale en vue de garantir la sécurité juridique des actes ;
- maîtriser des règles relatives à la circulation internationale des actes notariés ;
- maîtriser des outils nécessaires à une bonne veille juridique en vue d'actualiser ses connaissances en matière de lois, règlements, jurisprudence et doctrine.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans le secteur notarial et, plus généralement, dans le secteur juridique.

Le titulaire du master Droit notarial peut exercer au sein de :

- Études de notaires.
- Agences immobilières.
- Cabinets d'avocats.
- Cabinets de gestionnaire de patrimoine.
- Compagnies d'assurances.
- Organismes bancaires

Notaire, Responsable de service juridique, Administrateurs civils, Cadre financier, Gestionnaire de patrimoine...

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1902 : Collaboration juridique

K1901 : Aide et médiation judiciaire

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

Réglementation d'activités :

OUI

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

En M1 :

L'accès est ouvert aux titulaires d'une licence en droit (180 crédits ECTS), VAE, VAA.

En M2 :

Recrutement sur dossier et entretien pour les titulaires d'un M1 en droit (60 crédits ECTS), VAE, VAA.

Le master 2 (M2), se déroule sur 2 semestres dont le dernier comprend un stage de 4 mois, pour partie à l'étranger, et un mémoire, dans le cadre d' UE distinctes.

Au sein de chaque UE, les matières donnent lieu à l'attribution d'une note finale.

Cette note est soit constituée par la note de l'épreuve écrite ou orale d'examen, soit par la combinaison de cette note et de la note globale de contrôle continu.

La notation est située sur une échelle de 0 à 20. Le diplôme s'obtient avec une moyenne minimum de 10/20 et des mentions sont attribuées.

Année M2

Semestre 3

Droit patrimonial de la famille : 8 ECTS ; 50h cours

Droit approfondi des obligations et des biens (vente, bail, prêt, copropriété, sûretés, publicité foncière) : 8 ECTS ; 50h cours

État civil et capacité : 2 ECTS ; 10h cours

Droit international privé : 5 ECTS ; 35h cours

Droit judiciaire européen : 3 ECTS ; 15h cours

Langue vivante : 4 ECTS ; 40h cours

Semestre 4

Droit commercial (fonds de commerce, baux commerciaux, sociétés, groupements, comptabilité) : 8 ECTS ; 50h cours

Fiscalité : 3 ECTS ; 25h cours

Droit immobilier : 4 ECTS ; 30h cours

Droit rural et de l'environnement : 2 ECTS ; 10h cours

Déontologie : 2 ECTS ; 10h cours

Droit comparé : 3 ECTS ; 25h cours

Stage et Mémoire

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants de la formation, tuteurs de stage, représentants de la profession.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants de la formation, représentants de la profession
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants de la formation, tuteurs entreprises, représentants de la profession
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		au moins 2 professionnels (personne ayant une activité principale autre que l'enseignement) et une majorité d'enseignants de la formation

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 juillet 2015 accréditant l'Université Paris-XI en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.u-psud.fr

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Sud - Paris 11 : Île-de-France - Essonne (91) []

Université Paris-Sud
rue Georges Clémenceau
91405 Orsay cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Sud – Faculté Jean Monnet – Droit-Economie-Gestion
54, Bd Desgranges – 91330 SCEAUX

Historique de la certification :